



Commune de Fourilles  
( 03140 )

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
6 mai 2016**

Les principaux points examinés :

***Validation de service pour un agent du SIAD***

Madame DOSSET a travaillé à mi-temps au SIAD (syndicat intercommunal d'aménagement et de développement) jusqu'au 31/12/2002, date de sa dissolution et son employeur a cotisé à l'IRCANTEC. Suite à un changement de régime de retraite, elle demande à son nouveau régime la CNRACL de valider ses années cotisées à l'IRCANTEC. Pour ce faire, cet organisme réclame au SIAD une somme de 5 501,28 euros au titre des cotisations pour ces années de service.

Cette somme faisant l'objet d'une répartition entre les seize communes selon certains critères en particulier le nombre d'habitants, à l'unanimité, les membres du conseil acceptent le versement de la somme de 194,23 euros à la commune de Chantelle qui paiera la totalité de la dette.

***Délibération pour modification budgétaire***

Suite à la notification définitive pour l'exercice 2016 de certains postes budgétaires, en particulier, la dotation forfaitaire, la dotation de solidarité, la dotation élu local, il est voté à l'unanimité, la somme de 768,00 euros en moins en recettes et cette même somme est reportée en dépense.

***Délibération pour choix travaux et demande de fonds de concours auprès de la Com.Com***

Suite au devis établi par l'entreprise « La COLAS » s'élevant à 11 360, 00 euros HT pour la réparation des chemins suivants et en tenant compte des critères ouvrant droits à subvention :

Route de la mairie

Impasse du Coq

Route Chaume des buis

A l'unanimité, les membres du conseil acceptent ce devis et sollicite l'attribution du fonds de concours de la communauté de communes pour le montant de 5 000,00 euros.

***Rapport de contrôle établi suite à vérification des installations électriques pour l'ensemble des bâtiments communaux***

**Salle polyvalente**

Sans aucune anomalie

**Salle des associations, Mairie et Eglise**

Malgré un contrôle réalisé en 2015 et des travaux effectués il subsiste encore quelques anomalies.

Un devis sera demandé à l'entreprise LAURENT.

***Réunions extérieures***

**SICTOM**

En 2016, la totalité des communes verra la taxe d'enlèvement des ordures ménagères baisser. (Pour notre commune elle passe à 17,31%).

Sept des neuf collectivités du département de l'Allier habilitées pour la gestion des déchets se regroupent pour créer un centre de tri départemental des déchets issus de la collecte sélective.



Commune de Fourilles  
( 03140 )

Elles créent une SPL (Société Publique Locale) avec mission de construire et de gérer pour leur compte ce nouvel équipement mutualisé.

Ainsi tous les déchets verts seront traités sur la plateforme de CHEZY et les déchets ménagers continueront d'être traités à BAYET.

**Communautés de communes**

La dotation de solidarité aux communes sera maintenue en 2016 dans les conditions identiques aux années antérieures.

A noter qu'à partir de 2017 les taux de la convention de partage seront revus suite à l'intégration de la commune de TAXAT SENAT.

Cette année, afin de favoriser l'investissement il est mis en place un fonds de concours pouvant être utilisé pour des travaux sur la voirie, les bâtiments ou les ouvrages (ponts).

Le montant est proportionnel à la population et pour les communes de moins de 500 habitants il est de 5 000 euros.

***Cérémonie du 8 mai***

Elle aura lieu avec la participation des renardeaux.

Ils chanteront la Marseillaise au monument et retraceront par la lecture chacun d'une ou deux phrases des faits de cette guerre.

Ensuite à la salle ils réciteront et mimeront la « Cigale et la Fourmi » avec des masques confectionnés par eux et retraceront les activités effectuées depuis septembre 2015.

***Informations diverses***

**Travaux sur les cours d'eau**

La Com.Com sera maître d'œuvre de cette intervention accompagnée par le SMAT.

Le coût global prévisionnel des travaux s'élèvera, si tout est effectué, à 618 552 € dont 54 626 € de travaux sur notre commune.

L'ensemble linéaire couvert par cette première tranche sera de : 7 Kms sur la Sioule, 2 kms sur la Bouble et 11 kms sur le Boublon.

Les travaux devraient débuter en juillet voir en septembre.

**Rafraîchissement du BAR**

Les travaux seront réalisés par l'employé communal aidé de temps en temps par André PERRIER et débuteront à compter du 23 mai. L'enlèvement du matériel aura lieu au cours de la semaine du 17 au 21.

**Nettoyage façade mairie**

L'entreprise MOUNIN a effectué le nettoyage de la façade de la mairie, le premier réalisé il y a environ un an n'ayant pas donné le résultat souhaité.

**Passage Cirque Européen**

Comme l'an dernier le cirque Européen fera escale à FOURILLES les 21 et 22 juin